

Mot du maire

Séance ordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2024

Cessation d'un terrain pour l'école

Ce soir, nous allons adopter une résolution qui concerne la cessation d'un terrain au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Ce terrain est situé derrière l'École du Jardin-des-Lacs et sera utilisé pour son agrandissement. Une autre étape que l'on franchit pour la réalisation de ce projet important pour nos jeunes élèves dans notre municipalité, dont l'objectif visé serait pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

Acceptation d'occupation de terres publiques

J'ai le plaisir de vous informer de l'acceptation de notre demande d'occupation du territoire des terres publiques par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Il s'agit de 200 acres de terrain situé sur le chemin Bouffard, sur lequel nous allons travailler en collaboration avec différents partenaires pour le prolongement de pistes de ski de fond, de sentiers de raquettes et de randonnée. Bref, un très beau projet mobilisateur pour notre municipalité.

Projets de parcs éoliens

Certaines municipalités de la MRC du Val Saint-François (VSF) ont été approchées pour des projets de parcs éoliens sur leurs territoires. Même si Saint-Denis-de-Brompton ne fait pas partie de ses municipalités, pour ceux qui pourraient avoir de l'intérêt à suivre ce dossier, je vous invite à consulter le site de la MRC du VSF à la section "Énergie renouvelable".

Suivi des travaux sur la Côte de l'Artiste

Les travaux sur la Côte de l'Artiste ont débuté mardi dernier dans le stationnement de la Brasserie Lac Brompton, avec l'installation du séparateur hydrodynamique et se poursuivront par la suite sur la côte jusqu'à la rue Sommets-des-Lacs. L'accès au débarcadère de bateaux n'est pas possible actuellement, mais devrait être remis en fonction pour le weekend. Les travaux sont prévus pour une durée de 9 à 11 semaines, mais durant cette période l'accès à la brasserie demeure possible en tout temps.

Asphaltage

Nous avons effectué des travaux d'asphaltage pour une somme de 54 000 \$, afin de réparer certains endroits plus problématiques, entre autres sur les chemin Dion et Bouffard, ainsi que sur la rue des Améthystes. De plus, des travaux de resurfaçage de certains chemins gravelés sont

prévus cette semaine dans le secteur des rues Cantons, Crémaillères, Perce-Neige et Bouffard, et ce, pour un montant de près de 300 000 \$. Le tout s'inscrit dans un plan de rattrapage pour l'entretien de notre réseau routier.

Danse de la rentrée Fluo

La Danse Fluo est de retour le 20 septembre, de 18 h 30 à 20 h 30, au sous-sol de l'église. L'activité s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans. Le coût d'entrée est de 5 \$ (payable à l'entrée, en argent comptant seulement). Il y aura possibilité d'acheter de la barbe à papa, du popcorn et des bonbons sur place. Chaque enfant doit apporter sa gourde d'eau, car aucun breuvage ce sera disponible sur place. Les enfants sont encouragés à porter leurs vêtements fluos ou de couleurs pâles qui brilleront sous la lumière UV. Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire en complétant le formulaire disponible sur notre site web, dans la section *Événements*.

Heure du conte

L'Heure du conte est de retour, un samedi par mois à la bibliothèque, dont la prochaine est le 21 septembre, de 10 h 30 à 11 h 15. Bien que destinée principalement à un public de 3 à 6 ans, l'activité accueille les enfants de tout âge. Aucune réservation n'est nécessaire.

Succès pour la rencontre littéraire

La rencontre littéraire de notre ambassadeur culturel Tristan Malavoy samedi dernier a connu un grand succès, avec comme artistes invités : Anaïs Barbeau-Lavalette et Steve Gagnon. 43 personnes étaient présentes et ont pu apprécier ce beau moment.

Sensibilisation aux bandes riveraines

Lors de la dernière séance du conseil, nous vous avons informés que nous allions procéder à l'inspection des bandes riveraines et que la démarche en était une de sensibilisation en premier lieu, et ce, malgré le fait que sur la lettre reçue par certains indiquait « Avis d'infraction ». Nous vous informons que la Municipalité travaille une nouvelle communication, soit une lettre citoyenne qui sera envoyée vers le mois d'octobre aux riverains. Celle-ci expliquera nos orientations et actions pour la protection des plans d'eau, conformément aux lois émises par le ministère de l'Environnement, qui inclut les bandes riveraines, ainsi que la gestion des fosses septiques et scellées. J'en profite pour vous inviter à prendre le document, sur la table à l'arrière de la salle, qui donne un exemple du rôle des bandes riveraines pour la protection des plans d'eau.

Daniel Veilleux

Maire